

Reçu  
7009

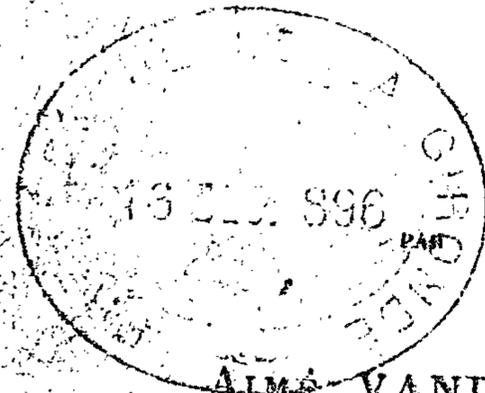
Forcel

DE

# L'ÉDUCATION PHYSIQUE RATIONNELLE

## CHEZ LES JEUNES DÉTENUÉS

« Toute injustice me regarde ».  
MANIN.



ALMÉ VANDELET

JUGE AU TRIBUNAL CIVIL DE CASTELNAUDARY



Me 75



PARIS

LIBRAIRIE DE LA SOCIÉTÉ DU RECUEIL GÉNÉRAL DES LOIS ET DES ARRÊTS  
ET DU JOURNAL DU PALAIS

ANCIENNE M<sup>me</sup> L. LAROSE ET FORCEL  
22, RUE SOUFFLOT, 22

L. LAROSE, DIRECTEUR DE LA LIBRAIRIE  
1896

DE

# L'ÉDUCATION PHYSIQUE RATIONNELLE

## CHEZ LES JEUNES DÉTENUS



« Toute injustice me regarde ».  
MAYNIX.

PAR

AIMÉ VANDELET

JUGE AU TRIBUNAL CIVIL DE CASTELNAUDARY

343.815  
VAN

PARIS

LIBRAIRIE DE LA SOCIÉTÉ DU RECUEIL GÉNÉRAL DES LOIS ET DES ARRÊTS

ET DU JOURNAL DU PALAIS

ANCIENNE M<sup>me</sup> L. LAROSE ET FORCET

22, RUE SOUFFLOT, 22

L. LAROSE, DIRECTEUR DE LA LIBRAIRIE

1896

*Piece*  
*8° R*

BIBLIOTHEQUE DE L'E.N.A.P.



# CONGRÈS

## PÉNITENTIAIRE INTERNATIONAL DE PARIS

IV<sup>e</sup> SECTION, 5<sup>e</sup> QUESTION

(1895)

**N'est-il pas nécessaire d'assigner dans les établissements de jeunes détenus une large part à l'éducation physique rationnelle ?**

---

Depuis un quart de siècle seulement, sous une poussée venue de l'étranger, et au cri d'alarme lancé par la science moderne, les exercices physiques trop longtemps délaissés en France, tendent à s'y acclimater et rencontrent quelque faveur. Les principes de l'hygiène, autrefois complètement méconnus, sont eux-mêmes quelque peu mis en pratique.

Nous avons fait un pas en ce sens dans la voie du progrès, c'est incontestable; mais quelle longue carrière ne nous reste-t-il pas à parcourir !

Que nous sommes loin encore, hélas, des Anglais et des Allemands, nos maîtres en la matière ! En ce qui concerne spécialement l'*Education physique rationnelle*, telle qu'ils la pratiquent, d'après les méthodes de Combe, de Pestalozzi et de Frœbel, que ces derniers, disons-le, ont simplement empruntées à Rousseau, nous n'en avons en France qu'une idée bien confuse.

## 4 DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE RATIONNELLE.

Ses partisans, chez nous, ont inscrit sur leur bannière cette maxime de Juvénal qu'ils se sont appropriée en l'adoptant pour devise : *Mens sana in corpore sano* (une intelligence saine dans un corps sain).

Combe avait en effet déjà démontré que la culture de l'esprit a commencé par la culture des sens et la culture des sens par le développement général des forces du corps ; qu'un organisme sain engendre des idées saines et que les idées saines sont toujours morales.

Cobden écrivait dans le même ordre d'idées : que la bonne hygiène pour tous devait être un des premiers soucis de l'homme d'Etat, pour permettre aux nations de s'élever de plus en plus dans l'échelle de l'intelligence et de la moralité.

Les Grecs ne donnaient-ils pas une importance extrême aux exercices de la palestre où, par une série de mouvements raisonnés, ils développaient en même temps que la force du corps, la beauté physique, inséparable dans leurs idées, de la beauté morale?

Il est de fait que le corps et l'esprit sont unis entre eux par un lien d'une intimité telle, que toute action exercée sur l'un sera ressentie sympathiquement par l'autre. « Il ne faut pas les dresser l'un sans l'autre, — » dit Platon qui avait été athlète, — mais les conduire également comme un couple de chevaux attelés au même timon ».

Bien mieux, certains criminalistes ne veulent-ils pas que tout délinquant d'habitude soit un malade chez qui les mauvais instincts procèdent d'une perversion physique soit acquise soit atavique résultant d'un défaut d'équilibre dans le fonctionnement des lobes cérébraux dû à un trouble de l'innervation vaso-motrice?

A ce compte, les exercices physiques bien compris, l'hydrothérapie et un régime diététique approprié, suffiraient à eux seuls, en fortifiant le système nerveux, à

régulariser la circulation, rétablir l'équilibre et triompher de la névrose.

Nous nous prononçons bien, quant à nous, pour la prédominance de l'éducation physique, en proclamant hautement néanmoins la nécessité de l'éducation morale concomitante. Mais qu'on ne craigne pas, en grâce, de pousser l'éducation physique jusqu'au surmenage ; c'est ainsi que l'on domptera les nerfs et qu'on assouplira les caractères en les rendant sensibles aux impressions morales nouvelles qu'ils sont en passe de recevoir. Et nous ne proposons là rien de bien nouveau. C'est en effet dans cette prédominance de l'éducation physique exclusive de toute possibilité de surmenage intellectuel, que réside tout le système de l'éducation anglaise et tout son secret. Seulement cette méthode est pratiquée sans contrainte et sans effort, parce qu'elle fait partie des mœurs mêmes de la nation.

Tous les exercices, tous les sports sont extrêmement en faveur en Angleterre. La jeunesse s'y adonne avec frénésie. A la gymnastique proprement dite, ils joignent la natation, la course à l'aviron, le cricket, le foot-ball, la boxe, etc., et l'on sait que, d'autre part, l'Angleterre est la vraie patrie de l'hygiène, et sous toutes ses formes, de l'hydrothérapie.

Le système d'éducation adopté chez les Anglais a aussi cette particularité à laquelle ils attachent une importance extrême, qu'ils bannissent sévèrement les excitants du régime des enfants et des adolescents. Ni le vin, ni la bière, ni le café n'entrent dans sa composition. Peu de viande, plutôt des féculents ; pour boisson, du thé faible coupé d'un peu de lait ; tel est le genre d'alimentation si éloigné de nos habitudes françaises que nos voisins croient le mieux adapté aux jeunes tempéraments physiquement entraînés et le plus propre à former des estomacs robustes.

Et de fait, les résultats dans leur ensemble paraissent consacrer l'excellence de cette méthode dont l'expérience et le temps ont affirmé le succès.

Quelle vaillante jeunesse elle a formée! Quel esprit pratique joint à quelle force d'expansion dans cette race! Rois incontestés des mers, les Anglais ont une flotte commerciale huit fois plus considérable que la nôtre qui, hélas, va plutôt s'amointrissant et qui n'égale même pas à l'heure qu'il est celle de leur *dominion* du Canada.

L'Angleterre est à la tête du plus vaste empire qui ait été fondé par les Européens.

Qu'était l'empire d'Alexandre comparé à ses immenses possessions? Ses colonies prospèrent et constellent l'univers.

L'Amérique qu'elle a essaimée et contribue à peupler chaque jour, nous étonne en notre immobilité et notre conception latine du monde, par le merveilleux tableau de son accroissement et de sa grandeur. Une activité dévorante, un esprit pratique joint à la ténacité et à la persévérance dans les entreprises, à la fierté et à la probité commerciales; telles sont les qualités qui expliquent à mon sens, le succès des Anglais dans le monde. Mais ces qualités maîtresses, les tiennent-ils du hasard, d'un hasard de circonstances ethniques? Les races sont surtout ce que l'éducation les fait. Il n'est dans la tribu des races caucasiques, ni *vieille* race, ni *race jeune*, ni *race supérieure*, ni *race inférieure*. Il n'y a que des méthodes diverses d'éducation, et la meilleure sans conteste, la seule qu'on puisse opposer aux *fatalités* de l'histoire, est celle qui procure et qui fixe la force physique *substratum* des qualités morales.

En Allemagne, le tableau change un peu, mais n'est pas moins fécond en enseignements pour nous. L'institution du *Kinder-garten*, sous des espèces modestes, y

joue un rôle considérable. C'est en 1837 que Fröbel fonda à Keilhau (Thuringe) le premier *Kinder-garten* (jardin d'enfants), établissement d'éducation créé spécialement pour les jeunes enfants de deux à sept ans. Depuis, l'idée a fait son chemin à travers des vicissitudes diverses il est vrai, mais enfin a complètement triomphé, et l'institution s'est étendue à toute l'Allemagne.

L'éducation que reçoivent les enfants dans ces vastes établissements, bien aérés, pourvus tous d'un grand jardin planté d'arbres et de fleurs, est toute physique. Pas un livre, un tableau, un cahier, dans le *Kinder-garten*!! Le papier en serait banni si les enfants n'y faisaient un peu de dessin. Par des jeux et des exercices extrêmement variés, on s'attache surtout à développer chez eux les facultés du corps et des sens. Mais le côté intellectuel n'en est pas pour cela négligé. Avec des instruments et outils à leur taille et des cubes de bois, ils se livrent dans le sable à de véritables travaux de terrassement et d'architecture, d'eux-mêmes et sans aucun modèle. On excite chez eux, avec l'émulation, l'esprit d'initiative et d'invention. Tout cela est exécuté sous la surveillance et la direction d'un personnel d'élite, de dames qui font montre dans l'exercice délicat de leur ministère d'une grande patience et d'une extrême douceur unies à la fermeté.

On évite les punitions : quand on est sûr qu'un enfant a su qu'il faisait mal, on le met dans un coin un instant privé d'exercices. La punition est levée quand le repentir se montre.

Les enfants se rendent avec empressement au *Kinder-garten* où tout est jeu.

Les caractères sont ouverts et communicatifs; la gaieté règne; l'enfant n'est conduit que par la douceur et l'affection.

Hé bien, tous les maîtres ont remarqué, — et c'est ce

qui a plaidé le plus éloquemment en faveur du système de Frœbel et assuré sa fortune, — que les enfants sortant du *Kinder-garten* pour entrer à l'école, s'y distinguaient entre tous, par la vivacité de leur intelligence et la rapidité de leurs progrès jointes à leur application et à leur bonne conduite.

On a dit que c'était le maître d'école allemand qui nous avait battus en 1870. Ce maître a nom *Frédéric Frœbel* ! C'est lui qui a placé l'éducation physique à la base de toute éducation allemande, dans ces jardins, dont les enfants, qu'il compare à des fleurs, sortent sous forme de plants physiquement et intellectuellement vigoureux.

L'impulsion est donnée, l'adolescent et le jeune homme, voire l'homme fait, dans quelque situation que la destinée les place, conserveront le goût des exercices physiques, s'y livreront avec plaisir, y puiseront la santé du corps et de l'esprit.

Les exercices physiques ne sont pas, comme pratique générale, entrés bien avant dans nos mœurs françaises. Quant à l'*éducation physique rationnelle*, elle n'est pour nous qu'un mythe.

L'idée en est bien venue, cependant, déjà, mais elle a eu sa source dans la sollicitude de nos gouvernants et non dans l'initiative privée.

La question fut en effet agitée et très sérieusement étudiée dès 1853.

La solution qui intervint, extrêmement favorable au système ainsi que l'établissent des rapports très bien faits, resta à l'état de théorie pure.

Quinze ans plus tard, en 1868, l'idée fut reprise sous la vigoureuse impulsion d'un grand ministre, Duruy, et tous les lycées et collèges furent dotés d'un matériel de gymnastique entièrement calqué sur celui des *gymnases* allemands.

Mais la gymnastique, pour en être devenue obligatoire, n'entra pas pour cela dans les mœurs des jeunes générations.

Froidement accueillie par les maîtres, dédaignée par l'immense majorité des élèves, elle fut regardée par dessus l'épaule, surtout par l'élite, les *intellectuels*, qui menèrent le train en l'accusant de faire prédominer la matière sur l'esprit. Et le fait est que les quelques *spécialistes* qui s'y livrèrent à l'exclusion de toute autre étude semblèrent, par la faiblesse de leurs compositions, donner à ce verdict une apparence de fondement. Un décret ne suffit pas, hélas, à réformer les mœurs, même chez les adolescents ! Il manquait à notre jeunesse, pour pratiquer les exercices physiques, de les aimer, et pour les aimer, d'en avoir puisé le goût au *Kinder-garten*.

C'était évidemment folie, que prétendre ainsi en faire d'emblée des gymnastes !

Depuis 1870, il s'est fondé, en France, pas mal certes, de sociétés de gymnastique, d'alpinisme, de cyclisme même ; mais si nombreux que soient leurs adhérents, ils ne représentent, évidemment, qu'une infime minorité dans le corps de la nation. Nous pourrions donc avancer que la cause de l'éducation physique n'a gagné aucun terrain, directement au moins ; mais un facteur nouveau, d'une importance capitale en ses conséquences indirectes, a fait depuis son apparition, je veux parler du *service militaire obligatoire*.

La guerre a été une bien grande calamité ; calamité aussi que cet état de paix armée qui en est le corollaire, où tous les efforts de la science et de la civilisation sont dirigés vers l'art de détruire, c'est-à-dire vers la barbarie. Mais on ne saurait nier cependant que l'énergie de notre race ne se soit retremée à la rude école du soldat. Quel magnifique réveil de l'intelligence et de l'activité nationales, depuis 1870 !

Que de progrès et de travaux réalisés dans toutes les branches !

Ce réveil qui caractérisera notre époque et lui donnera sa note dominante dans l'histoire, serait sans nul doute, encore bien autrement fécond, si au lieu d'entreprendre l'homme à vingt ans, lorsqu'il est formé, l'éducation physique le façonnait dès l'âge le plus tendre, jusqu'au baccalauréat ou la conscription.

De même qu'en physique on démontre que la *chaleur* et la *lumière* ne sont que des transformations de l'énergie, du *mouvement*, de même l'intelligence procède de la force et de la santé physiques qui la contiennent en puissance.

Et nous entendons ici par intelligence, qu'on veuille bien y prendre garde, cette intelligence ouverte et saine, expression d'un heureux équilibre des facultés corporelles, qui comporte unies en un solide faisceau : le jugement et la volonté, l'esprit de suite et la fermeté, l'égalité du caractère et de l'humeur, la bienveillance envers autrui, la *santé morale* en un mot.

Car bien différente est cette autre intelligence, souventfois très vive, sans doute, mais incomplète, déréglée ou malade, artisée de fiel et d'aigreur, d'envie et d'orgueil, qui est l'apanage des déséquilibrés ou des déclassés à tous les degrés ; autant, en général, la première est utile et féconde, autant celle-ci est nuisible ou discordante au point de vue social. C'est même souvent un fléau.

Sans doute, l'homme sera toujours l'homme, et nous ne saurions prétendre par la magie de l'éducation physique, rayer l'égoïsme de sa nature, mais à coup sûr nous en émousserons les angles. Moins nerveux et moins inquiet, l'homme rendu au calme des sens, avec des passions moins vives, saura mieux résister aux suggestions du but moins immédiatement poursuivi. Com-

prendra-t-il qu'il a un intérêt *bien entendu* toujours, à suivre les principes de la morale ? Nous n'osons trop l'espérer. Mais il en deviendra, en tout cas assurément et nous l'affirmons, moins aigrement combatif et plus accessible aux notions synthétiques de justice et de solidarité sociales.

L'Angleterre, vers la fin du siècle dernier, était tombée, du chef de la corruption de ses mœurs, dans un état de décadence telle, qu'elle apparaissait comme irrémédiable. Très appauvrie, sans industrie ni commerce, battue sur terre et sur mer, elle semblait être à la veille de la dissolution et de la ruine.

Sans dénier que la religion restaurée puisse avoir quelque part, en tant que gardienne de la loi morale, dans son relèvement et son essor, je suis de ceux qui attribuent surtout et hautement ce relèvement et cet essor aux bienfaits de l'*éducation physique*.

Simple coïncidence ! dira-t-on, Pur hasard, sans doute ! Mais c'est que ces coïncidences et ce genre de hasard se rencontrent chez tous les peuples et à toutes les époques de l'histoire.

Quand les exercices physiques disparurent, — avec les Dieux je le veux, — de chez les Grecs et les Romains, ce fut le commencement de la décadence. Ne fallut-il pas trois ans à Marius pour, au moyen de l'*entraînement physique*, retremper ses soldats, avant de les mesurer avec les Cimbres !

Le goût des exercices physiques s'était complètement éteint chez les Grecs du Bas-Empire qui tenaient pour viles et barbares, toutes les expressions de la force.

De nos jours, les Chinois, les Indiens, les Arabes, ne comprennent absolument rien à ces salutaires pratiques dont la notion leur manque. Le mouvement et l'action sont en complet discrédit chez ces peuples autrefois en possession de civilisations brillantes, aujourd'hui endormis dans une immobilité chronique.

C'est qu'il est une loi fatale qui regarde les êtres collectifs comme les individus, et qui veut qu'arrivés à un degré de leur décadence, ils repoussent les remèdes capables de l'enrayer et n'aient d'affinité que pour ce qui doit précipiter leur chute. — On sait, par contre, que les Japonais, qui sont entrés si résolument depuis trente ans dans la voie du progrès, sont d'intrépides gymnastes. —

Les prémisses que nous venons de poser ne laissent planer aucun doute sur notre réponse à la question qui nous est soumise : Oui, on doit assigner une large part, une très large part, une part prépondérante à l'éducation physique dans le traitement de ces pervers ou de ces deshérités, afin de donner à ces jeunes gens, avec la force physique, la santé du corps et de l'âme, afin d'en faire des êtres intelligents et moraux en mesure de rendre des services au corps social en retour des soins qu'ils en reçoivent, capables enfin de lutter aussi avantageusement que *loyalement* pour la vie.

La science pénitentiaire, née d'hier, a, depuis peu d'années, sous l'impulsion donnée par d'éminents esprits doublés d'hommes pratiques, de jurisconsultes qui ne craignent pas d'afficher que la mission du criminaliste dépasse les limites étroites du rôle de punir, réalisé de merveilleux progrès.

Elle s'est donné pour but élevé, l'amendement, le reclassement des condamnés de tout ordre. Voilà sur quelle voie toute nouvelle se trouve aiguillée à notre époque, la justice répressive qui se contentait autrefois d'être exemplaire, frappait sec, impitoyable et sourde comme la fatalité.

*Amendement, rémissibilité*, tels sont les mots que l'esprit nouveau a inscrits en tête des tables de la loi en les substituant à l'antique ΑΝΑΓΚΗ.

Les lignes qui suivent, empruntées à la plume auto-

risée de M. Herbertte, rendent un compte exact de l'esprit dont s'inspire cette science nouvelle doublée d'apostolat qu'est la science pénitentiaire :

« Quand on a notion réelle du devoir, pénétration et » expérience véritables, on n'affiche jamais et jamais » on ne s'attribue la certitude absolue que tel individu » est irrémédiablement *fini*, même si l'on ne découvre » aucun moyen de limiter, de retarder sa déchéance. » La nature humaine a des profondeurs telles qu'on » n'est jamais assuré de les avoir pénétrées.

» Si lourde que devienne la somme de fatalité amas- » sée sur un être par prédisposition héréditaire, par » dégradation physique, par actes que leur répétition » transforme en habitudes, puis en instincts, quel » homme de science sérieuse oserait affirmer que nulle » voie de retour, nul temps d'arrêt n'est possible dans » sa destinée? ».

Libération conditionnelle, suspension de l'effet des peines (loi Bérenger), amélioration du régime des prisons, régime cellulaire facultatif, grâces échelonnées, réhabilitation facilitée, création de sociétés très actives de patronage des libérés : tel est, à grands traits, le bilan pour ces dernières années de l'idée magnanime de relèvement des condamnés, qui justifie en le sanctifiant, le droit que le corps social s'arroge de punir. Elle a été féconde en effets pratiques déjà. Les résultats ont dépassé les espérances.

Les jeunes détenus ne pouvaient être oubliés par ce courant généreux.

Plus malléables, plus susceptibles d'amendement, ils sont aussi plus intéressants en ce qu'ils apparaissent aux yeux du monde — d'accord en cela avec la science qui veut que la personnalité se développe avec les milieux, — comme les victimes de circonstances extérieures fatales qu'ils n'étaient guère les maîtres d'éviter.

La loi de 1850 avait déjà inauguré en leur faveur le système de la *libération conditionnelle*. — Le nombre de ces détenus condamnés à une longue peine d'emprisonnement sera fort restreint, et quant aux jeunes gens envoyés en prison par mesure de *correction paternelle*, la courte durée de leur internement ne permet pas d'entreprendre leur éducation.

Nous n'aurons donc pour ainsi dire à nous occuper que des mineurs de 16 ans acquittés comme ayant agi sans discernement, mais non remis à leurs familles et élevés jusqu'à un âge qui ne peut dépasser 20 ans dans les ÉCOLES PÉNITENTIAIRES (loi du 3 août 1850).

Qu'il me soit permis d'émettre un vœu, en passant, celui de voir rayer du texte de l'art. 66 du Code pénal cette expression malsonnante *Maison de correction*.

La *maison de correction* s'est acquise une réputation pitoyable et *la chose* n'existant plus en principe depuis 1850, le mot pèse lourdement et sans raison, de tout le poids qu'ont les mots en France, sur le présent et l'avenir de ces jeunes gens. Qu'on y substitue donc l'expression *école pénitentiaire*, la seule exacte du reste, ou même simplement de *gymnase*; l'effet moral sera excellent, ces malheureux en relèveront un peu la tête. Et ne semble-t-il pas que, physiquement même, ils s'en trouveront mieux? Cette petite réforme est indiquée et s'impose, il nous paraît, à une époque où les pouvoirs législatifs, l'administration et la magistrature elle-même rivalisent de zèle et de sollicitude, dans leurs sphères respectives, vis-à-vis de l'enfance abandonnée ou coupable.

Les pupilles pénitentiaires, au nombre de cinq à six mille environ, dont un dixième seulement du sexe féminin, sont élevés, nous le savons, d'une façon fort convenable et avec un esprit de réel et pratique discernement, dans divers établissements ou publics ou privés,

où absolument rien ne leur manque et où ils sont confiés aux soins intelligents d'un personnel très dévoué. Nous n'ignorons pas que les *écoles pénitentiaires administratives* des Douaires, de La Mothe-Beuvron, du Val d'Yèvre, pour ne citer que des exemples, sont remarquables par leur aménagement et leur installation intérieure, que les locaux en sont très spacieux avec de grands jardins y annexés et de vastes domaines (1).

La réputation de la colonie privée de Mettray n'est plus à faire et plusieurs établissements du même genre peuvent, sous plus d'un rapport, soutenir la comparaison avec elle.

Ces maisons libres ne peuvent être ouvertes et fonctionner, du reste, que sous l'œil vigilant et le contrôle de l'administration. Un conseil de surveillance y est attaché. Elles sont visitées périodiquement par des inspecteurs généraux et le procureur général du ressort. Il est entendu que les jeunes détenus reçoivent dans les *écoles pénitentiaires*, ou publiques ou privées, une instruction et une éducation aussi pratiques que solides; que sous ce rapport, aussi bien que sous celui de la vie matérielle, leur sort pourrait être envié par l'énorme majorité des enfants pauvres de France. On en fait des agriculteurs entendus, même d'habiles marins (à Belle-Isle-en-mer), on leur apprend les métiers les moins exposés à l'*alea* du chômage. L'éducation pénitentiaire a fait ses preuves et les congrès et expositions dernières nous en ont révélé les surprenants résultats. Nombre d'excellents sujets sont sortis de ces écoles pour entrer dans l'industrie, la marine, l'armée, surtout l'armée.

Ces derniers sont même patronnés encore, pendant qu'ils sont au service, par une Société en tête de laquelle

(1) L'école pénitentiaire de Montesson, inaugurée tout récemment, mérite les éloges qui lui ont été décernés par la presse d'une voix unanime et réalise sans conteste le type idéal du genre.

sont de hauts personnages qui correspondent avec eux, leur donnent des conseils, leur créent des relations. La Société, estimant à juste raison que les petits moyens sont souvent les plus pratiques, leur envoie même de temps en temps un peu d'argent de poche. Ce n'est pas la famille, rien ne remplace la famille ! c'en est presque l'illusion : ils ne sont pas seuls au monde et les avis et conseils éclairés qu'ils reçoivent forment compensation, s'ils ne peuvent tenir la place de l'affection absente.

Plusieurs sont arrivés à l'épaulette. —

Quel chemin parcouru en peu d'années ! Qu'ils doivent être fiers du résultat en ce qui touche les jeunes détenus, les pionniers de l'Œuvre pénitentiaire ! Que nous sommes loin de ces maisons de correction d'autan dont les jeunes gens ne sortaient qu'irrémédiablement gangrenés, destinés à grossir les colonnes des statistiques criminelles !

Loin de nous ériger en critiques de l'Œuvre pénitentiaire, nous lui rendons donc au contraire un hommage mérité, un éclatant hommage. Mais s'en suit-il qu'il ne reste rien à faire dans la voie qu'elle a tracée ? Non, et les problèmes qu'elle propose accusent qu'elle ne le pense pas elle-même.

Spécialement, bien que les exercices physiques ne soient pas entièrement négligés chez elle, j'avance que l'éducation physique rationnelle est chose aussi inédite et inconnue dans les écoles pénitentiaires que partout en France du reste. Que fait-on faire aux jeunes détenus en manière d'éducation physique ? De la gymnastique et des exercices militaires. C'est là précisément ce que je voudrais voir supprimer. C'est bien là une réforme radicale que je propose, je le sais, envers et contre les mœurs et habitudes acquises, lesquelles ne comportent en rien l'éducation physique rationnelle, mais tant pis pour nos mœurs qui sont elles-mêmes à réformer de

ce chef, sur le modèle des mœurs anglaises et allemandes.

Qu'entendrons-nous par *éducation physique rationnelle* ?

L'éducation physique rationnelle est tripartite : Le régime diététique, l'hygiène, les exercices au grand air, — tels sont les éléments qui la constituent. —

### 1<sup>o</sup> Régime diététique.

Nous nous sommes expliqué plus haut sur le régime adopté par les Anglais pour leurs enfants. Ce système a notre prédilection.

Donc, régime anglais, jusqu'à quinze ans, mitigé par l'addition d'une faible ration de très bon vin le jeudi et le dimanche. Ni café, ni alcool, ni quinquina, ni fer. Proscription absolue enfin de tous les excitants proches amis des névroses, que remplaceront avantageusement le grand air et l'eau froide.

Usage modéré de la viande.

A partir de l'âge de quinze ans, je permettrais en ménageant la transition, une nourriture plus substantielle, comportant le vin, le café et la viande, rations moyennes.

C'est un peu ce qui se passe dans les séminaires, où le régime diffère très notablement du *petit* au *grand séminaire*.

### 2<sup>o</sup> Hygiène.

Le matin, été et hiver, ablution rapide d'eau froide surtout le corps, obligatoire. Appareils à douches pour les amateurs. Le médecin attaché à l'établissement et le Directeur lui-même, veilleront à l'observance stricte et continue de ces trois chefs de l'école de Salerne : *pieds chauds, tête froide, ventre libre* ; lesquels contiennent toute l'hygiène et la médecine en puissance.

Il sera fait couramment usage des antiseptiques, des insecticides et du filtre Pasteur.

Une grande propreté et le moins de médicaments possible!

On attachera une grande importance aux soins à donner à la bouche.

L'usage de la brosse à dents sera obligatoire. Un peu de craie et de charbon de bois pilé joueront le rôle de dentifrice.

Un dentiste soigneux passera chaque trimestre la revue des dents et le médecin ainsi que le Directeur veilleront à ce que cette revue soit sérieusement exercée. Une denture soignée se conserve; les bonnes dents font les bons estomacs et les bons estomacs font les hommes forts et les cerveaux équilibrés.

Les vêtements et chaussures surtout seront pratiques et appropriés aux saisons et au climat.

Enfin les lits dans les dortoirs seront orientés dans le sens magnétique pour tenir le système nerveux dans les conditions les plus favorables.

### 3<sup>e</sup> Exercices physiques.

Nous supprimons le trapèze et avec lui tous les instruments de torture du même style, qui sous Duruy ont rebuté tout le monde et tant épouvanté les *intellectuels*.

Quant aux exercices militaires, bien qu'ils soient très en faveur dans les *écoles pénitentiaires*, nous les supprimerons aussi et cela en conformité de vues avec le Congrès de Saint-Petersbourg, lequel s'est nettement prononcé contre tout ce qui ayant couleur de vie de caserne, paraît en opposition avec l'esprit et l'intimité de la vie de famille.

Nous les autoriserons seulement pour les jeunes gens près de s'engager ou de tirer au sort. Un an leur suffira. Ces exercices leur donneront à l'arrivée au régiment,

sur leurs camarades une avance précieuse et d'une réelle portée morale capable d'influer sur leur avenir, qui leur rendra en tout cas les débuts bien moins pénibles.

Chez tous les autres, nous remplacerons le trapèze et les exercices militaires, tous les matins après l'ablution, par une demi-heure de *gymnastique raisonnée sans instruments* selon les méthodes de Pestalozzi et de Paz pour, en activant la circulation du sang, donner de la souplesse et de l'énergie à tous les muscles.

Cette légère servitude une fois remplie, notre devise sera celle de Frœbel : *développer le corps et les sens en amusant ou intéressant*. Jeux divers, sports et exercices variés selon les âges : cricket, foot-ball, lawn-tennis, chants, lectures à haute voix, exercices de prononciation et de diction tendant, en instruisant, à développer les poumons, source de la vie au même titre que l'estomac. Natation, course à l'aviron, escrime et boxe, lutte, canne ou bâton, tirs, bicyclette, *danses même* — et pourquoi pas? — équitation enfin pour ceux qui se destinent à la cavalerie.

Une grande diversité doit présider à ces exercices; c'est là leur premier élément de succès.

Des distractions surtout, encore des distractions, toujours des distractions à ces déshérités!!!

L'entrain et la gaieté font partie de l'éducation physique, qu'on se le dise! Éviter surtout le surmenage intellectuel. Plutôt un peu de surmenage physique : les études et apprentissages, la conduite et la docilité surtout n'en souffriront pas.

À la bonne saison, un changement d'air s'impose pour les jeunes détenus, et il serait heureux qu'on pût les faire voyager tous, les froter un peu au monde extérieur. Une quinzaine de vie bien rude passée sous la tente sur le bord de la mer ou dans les montagnes aurait

la plus heureuse influence sur leur physique et leur moral. On pourrait procéder par sections d'une cinquantaine. Il s'agit de vouloir.

L'expérience prouve qu'un régime diététique approprié, joint aux pratiques d'hygiène que nous avons énumérées et à l'entraînement physique, que *l'éducation physique rationnelle* enfin, assouplit les natures les plus rebelles et qu'un léger surmenage physique à un âge où les sens s'éveillent, est un préservatif certain contre les désordres et les habitudes vicieuses de la jeunesse.

Si cependant on se trouvait en présence de quelques-uns de ces êtres incorrigibles, de ces natures foncièrement mauvaises à l'encontre desquelles tous les moyens échouent quels qu'ils soient, on pourrait à mon sens, sans s'acharner à les punir en les humiliant, on devrait même essayer de la suggestion, par le moyen des *passes* ou du *miroir de Luys*, d'après les indications de l'École de Nancy, qui a enregistré quelques beaux succès.

Il ne me reste qu'à repousser une objection qu'on ne manquera pas de me faire. On me dira :

« Vous reconnaissez-vous même, que dans l'état actuel des choses, la situation des jeunes détenus au double point de vue de la vie matérielle, de l'éducation et des soins qu'ils reçoivent, est en tous points digne d'être enviée par la plupart des enfants d'ouvriers de France. Ces jeunes gens sont donc déjà passablement privilégiés et il ne faudrait pas dépasser le but. Le genre d'éducation que vous préconisez pour eux, qui rappelle à la fois la vie anglaise et la vie de château, serait bien dispendieux et en tout cas, offrirait un trop criant contraste avec le sort commun des enfants pauvres qui n'ayant pas eu *la chance* d'encourir une condamnation... etc.!! »

Je répondrai que quant à la dépense, elle me paraît

devoir être sensiblement la même, ou peu s'en faut, cela peut se passer de démonstration, et sur le second point, que nous nous trouvons en présence, en somme, de malades qu'il s'agit de guérir. De même que, dans un hôpital, on guérit les maux physiques, de même dans les écoles pénitentiaires, nous nous attaquons au mal moral au moyen des méthodes curatives que nous estimons les meilleures.

Dans un pays où la natalité diminue, comme on le constate en France, c'est d'abord faire œuvre patriotique et méritoire que de conserver et former à l'État des citoyens utiles. Et d'autre part, de même qu'on expérimente dans les hôpitaux, quelquefois à très grands frais, les médicaments nouveaux et méthodes nouvelles dont s'enrichit la science, de même on peut, comme je le demande et sans que personne crie à l'injustice et à l'exagération dans la philanthropie, faire sur les jeunes détenus l'expérience qui a donné de si surprenants résultats en Angleterre, *de la régénération de la nation par l'éducation physique rationnelle*.

Et je souhaite, en terminant, que cette méthode entre dans nos mœurs par cette petite porte.

Il est à craindre, hélas! que nous n'ayons pas ce bonheur et que, jamais chez nous, aucun Froebel ne surgisse; mais, tout au moins, l'Œuvre pénitentiaire, en expérimentant sur les jeunes détenus ce système, aura conscience de n'avoir rien négligé des moyens que l'expérience et la science lui offrent pour atteindre le but poursuivi, de leur relèvement physique et moral. —

Abordant de front la question qui nous était soumise, nous nous sommes attaché en première ligne, à faire ressortir, les avantages de *l'éducation physique rationnelle* telle qu'elle est comprise et mise si heureusement en pratique par nos voisins du Nord et de l'Est. Sans

hésitation, nous avons proposé d'appliquer aux *jeunes détenus* leur système intégral, régime, hygiène, surmenage physique, comme le seul capable de les transformer et de les faire renaitre.

Nous avons justifié les dépenses considérables consacrées à cette œuvre par l'intérêt qu'a le corps social de convertir en un élément sain et utile un élément de corruption destiné à l'infecter plus tard.

Nous avons aussi fait valoir comme quoi la nation retirerait pour elle-même un bénéfice direct de cette épreuve ainsi tentée chez elle d'une méthode d'éducation régénératrice au premier chef.

Il est un autre point de vue, un autre *à-côté* de la question, également général et spécial, que nous n'aurons garde de passer sous silence.

Nous avons, au cours de ces dernières années, acquis par droit de conquête ou voie diplomatique un empire colonial immense. Sa mise en valeur préoccupe à bon droit tous ceux dont la vue dépasse les bornes étroites du présent et qui ont souci de l'avenir et de la grandeur de la patrie.

Je ne suis certes pas de ceux qui se bercent d'illusions coloniales et je déclare même approuver sans réserves l'adage maintenant si attaqué qui veut que *le Français ne soit pas colonisateur*.

Oh! libre aux économistes en chambre de s'élever contre lui au nom du patriotisme. L'étude comparative que j'ai pu faire de la question de par le monde, m'oblige absolument à confesser, moi, que c'est là une vérité pure doublée d'un euphémisme.

Les *coloniaux* les plus ardents du reste, si patriotes qu'ils soient, n'ont pu se défendre d'être impressionnés par ce fait, que si nous avons des colonies très étendues, en revanche, nous manquons complètement de colons.

Ils s'en sont cependant tirés avec avantage, en écri-

vant cette phrase de tout repos, qu'à l'étranger on a eu le tort de prendre pour une gageure et sur laquelle nous vivons, que « *notre empire colonial ouvre un champ très vaste à l'activité de nos descendants* ».

Il va sans dire, bien entendu, que ceux-ci ne songeront même pas à se payer de cette raison qui nous est à nous si commode, et que plaçant, eux, le bonheur dans l'action, ils renieront comme une hérésie la théorie du moindre effort jusqu'ici chez nous bien en faveur. Ils seront doués à la fois de cet esprit d'initiative pratique, de cette puissance d'adaptation joints à cette force de résistance dans la lutte indispensable aux pionniers jetés en face d'une nature marâtre pour fonder un pays neuf dans des contrées vierges où tout est à créer.

Nous verrons en un mot germer et se développer chez nous en la vieillesse de notre décadence, ces qualités et ces vertus primitives qui n'ont point trop été jusqu'ici, que je le sache au moins, l'apanage de notre race . . .

On m'opposera le Canada, je sais; mais on oublie sans doute, que ce sont non pas des Celtes, mais de ces rudes Normands, proches parents des Anglo-Saxons, qui ont fondé le *Dominion* découvert par eux cinq cents ans avant Colomb! Aux Antilles, à Bourbon, à la Louisiane, des Normands, toujours des Normands, partout des Normands.

Actuellement, les seuls Basques, fournissent en France un contingent sérieux à l'émigration coloniale. Mais avec quel empressement, avec quel ensemble, n'évitent-ils pas les colonies françaises en proie comme on le sait aux gaietés du fonctionnarisme et à une réglementation excessive. La monographie de nos colonies depuis Sully, serait au point de vue économique si attristante, qu'elle guérirait certainement les plus chauvins de la manie coloniale. En attendant qu'on ose l'écrire exactement

et d'une façon documentée, Daudet a traité la question sous forme d'apologue, à mon sens assez heureusement, et je me borne à renvoyer à la lecture de *Port-Tarascon*, ceux qui seraient tentés de me taxer d'illusion coloniale.

Oh! s'il ne s'agissait que d'explorer où de conquérir, nous tiendrions nous autres Français la corde en Europe, je le dis et le crois sincèrement. — Notre histoire coloniale à ce point de vue, offre en effet de fort belles pages — mais est-il question de mettre en valeur, oh alors, plus personne! ou bien s'il y a quelqu'un, c'est fâcheux, et c'est triste à dire, mais ça finit toujours dans l'opérette!

Nous ferons donc sagement d'y renoncer. Ne forçons point notre talent; bornons-nous, par des institutions bienveillantes et extrêmement libérales, en réduisant le fonctionnarisme à sa plus simple expression, à attirer dans nos possessions les étrangers de toute race. Telle est la limite vers laquelle doivent tendre nos efforts, c'est ma conviction absolue.

Mais si nous sommes incapables de colonisation proprement dite, le commerce et l'industrie d'outre-mer, je me hâte de le dire, sont en revanche parfaitement à notre portée, peuvent nous enrichir et méritent de ce chef, d'appeler toute notre attention. Exploitation des mines et des forêts, pêcheries, transports maritimes, comptoirs d'échange avec les indigènes, voilà des entreprises adaptées dans leur spécialisation, au stade avancé de notre civilisation, qui offrent de merveilleux débouchés à nos capitaux stagnants et que nous devons nous garder de délaissier à *l'activité de nos descendants*.

Il y a déjà un début appréciable; nous y arriverons petit à petit, il suffira de nous y mettre..... Et n'est-il pas indiqué que nos jeunes détenus qui ne seront retenus en France par aucun lien de famille, qui au contraire, — il faut bien le dire — seront plutôt portés à

l'exode par le petit restant de préjugé qui s'attache à leur condition, tiendront naturellement la tête dans le mouvement colonial? Et n'appartiendra-t-il pas à leurs *éducateurs*, au nom de l'intérêt général, comme de leur intérêt particulier, de développer en eux cette tendance, d'y adapter leurs études, pour lui assurer son maximum de rendement?

Lectures instructives, cartes géographiques, renseignements économiques de toute espèce, conférences, collections diverses, correspondances directes avec les pays d'outre-mer, étude de la langue anglaise enfin, tels seront à coup sûr les principaux éléments de cette pédagogie. Les principes qui serviront de guide dans son orientation et sa direction générale seront marqués au coin d'un esprit large et très libéralement économique. On ne se contentera pas de faire connaître aux jeunes détenus, les possessions françaises, on les *accointera* aussi avec le reste du monde.

Ce serait en effet bien méconnaître le mandat tutélaire qui les concerne, que de les diriger par une espèce de contrainte où de pente morale, là où ils n'ont pas d'intérêt ou simplement un intérêt moindre. N'est-il pas reçu et enseigné du reste, qu'un régnicole peut suivant les circonstances, en s'établissant à l'étranger, rendre plus de services à sa patrie dont il contribue à répandre la langue et les mœurs, d'où il tire des produits, où il retourne après fortune faite, qu'en demeurant dans son pays même?

Dans ce ferment d'expansion extérieure que nous fourniront les jeunes détenus, il serait sans doute ambitieux de voir, même en germe, la guérison du *mal social*, mais du moins, peut-on espérer y trouver avec l'aide du temps, un précieux dérivatif.

Ces jeunes gens s'engageront d'autant plus volontiers dans cette voie toute tracée, qu'ils s'y sentiront non pas

oubliés ou envoyés en consommation, mais dûment et vigilement soutenus, par l'administration d'abord, et par tels personnages versés dans les questions coloniales, qui noueront avec eux une correspondance — privilège précieux réservé comme on le sait jusqu'ici, à leurs camarades de l'armée. —

Les compagnies minières, de commerce, de navigation ou autres, ne manqueront pas de puiser chaque année au fur et à mesure de leurs besoins, dans ce stock de jeunes gens disciplinés et honnêtes, que leur instruction pratique jointe à leur endurance physique, rendront éminemment propres — sous la garantie des notes obtenues — aux services les plus divers, sous tous les climats. Et c'est dans ce genre de vie spécial, où l'imprévu remplit tant de place, où une si grande part est laissée à l'initiative et à l'action, qu'éclateront merveilleusement les bienfaits de l'éducation physique rationnelle.

Qu'on me permette de passer la parole un instant à un homme compétent, à l'honorable M. Davenne, directeur de l'école primaire supérieure de Vervins, avec lequel je suis heureux de me rencontrer ici, en ce qui a trait à l'éducation physique, en si parfaite conformité d'idées et de sentiment. Voici comment il s'exprime dans son récent discours de distribution de prix que je citerai *in extenso*, car on pourrait m'accuser de faire des coupures et je craindrais trop du reste d'avoir la main malheureuse, en en retranchant quoi que ce soit :

Mes chers amis,

« Je n'ai pas voulu vous laisser partir en vacances sans vous donner une dernière leçon de morale. Oh ! soyez sans crainte ; les recommandations que je vais vous adresser n'ont rien de sévère ni de rébarbatif. Je ne viens pas vous dire : « Levez-vous tous les jours avec le

soleil. Nourrissez-vous de pain sec et d'eau. Travaillez sans relâche du matin au soir. Je viens tout simplement vous conseiller de jouer, de jouer beaucoup, de jouer avec ardeur ».

Et le conseil n'est pas aussi superflu pour beaucoup d'entre vous que ne le croient, sans doute, vos parents. Je suis content de votre travail de l'année : la lecture du palmarès en sera tout à l'heure la meilleure preuve, et à ce sujet je ne puis vous demander que de continuer tout en cherchant à faire mieux encore. Mais je suis moins satisfait de la manière dont vous avez employé vos récréations.

Bien souvent, je me suis demandé en vous regardant dans la grande cour de l'école, si je me trouvais en présence de jeunes gens pleins de vie et de santé ou bien si plutôt je n'avais pas devant moi des vieillards avant l'âge, débiles et sans vigueur. Le mot est fort, peut-être, il n'est pas excessif. Quelques-uns d'entre vous, les plus âgés, sont fiers de leurs moustaches naissantes, considèrent déjà le jeu comme indigne de leurs graves préoccupations, et plutôt que de donner un peu de mouvement à leurs membres engourdis, préfèrent passer leur temps à d'insipides conversations qu'ils croient très sérieuses. Quant aux plus jeunes, qui joueraient assez volontiers, ils sont gênés dans leurs ébats par l'imposante gravité de leurs aînés, et, d'ailleurs, n'appartenons-nous pas à la nation dont les travers ont inspiré l'auteur de Panurge ?

Oh ! mes amis ! je vous en prie, n'essayez pas de singer les hommes mûrs. Restez ce que vous êtes, jeunes, gais, ardents, même un peu bruyants et insoucians : c'est ainsi qu'on vous aime et non pas avec ce masque de fausse maturité qui vous sied si mal. Si vous saviez au prix de combien de soucis, de tourments de toutes sortes est achetée cette gravité que vous voulez si mala-

droitement imiter, vous resteriez de votre âge, vous cherchiez à profiter honnêtement, mais le plus complètement possible de cette jeunesse si aimable et si heureuse, qui passe si vite, et dont, croyez-moi, vous regretterez amèrement plus tard, de n'avoir pas su tirer un meilleur parti.

Et puis, vous qui songez déjà à votre avenir, et je ne saurais, d'ailleurs, que vous en louer, dites-vous bien que pour soutenir le rude combat de la vie qui vous attend, le jeu est une préparation presque aussi efficace que l'étude. Je ne sais plus quel pédagogue l'a dit avec beaucoup de raison sous une forme paradoxale : « L'aptitude au jeu est dans la vie une garantie souvent plus sûre de succès que l'aptitude à l'étude ».

Et, en effet, voyez l'enfant qui joue. Tout en lui respire la santé et la bonne humeur. Robuste, agile, adroit, toujours en mouvement, il forme un contraste frappant avec son voisin qui n'a jamais joué. Celui-ci, gauche et lourd, les épaules sombrantes, embarrassé de ses bras, semble être un corps sans âme ou plutôt une âme honteuse d'habiter ce corps et n'en sachant que faire. Plus tard, quand tous deux seront hommes, la différence aura subsisté et se sera peut-être même accentuée ; le premier sera plus robuste et mieux portant ; il aura une grâce et une aisance dans les manières qui manqueront toujours au second.

Le jeu ne procure pas seulement une bonne santé ; il donne du sang-froid, de la présence d'esprit ; pour employer un terme trivial, mais expressif, il rend plus « débrouillard » ceux qui s'y adonnent. Suivez des yeux une partie de barres par exemple : l'un des élèves s'élançait pour prendre un adversaire, il est menacé à son tour, se retire pour tendre un piège, profite d'une imprudence du camp ennemi pour faire un crochet, s'échapper, faire un prisonnier ou délivrer un camarade,

le tout en un instant. N'est-il pas vrai que pour savoir profiter ainsi des moindres avantages, il faut des qualités d'agilité, de sûreté dans le coup d'œil, de force d'attention, de sang-froid et de présence d'esprit qui sont d'une valeur inestimable dans la vie ?

Que vous soyez cultivateur, commerçant ou industriel, vous aurez à chaque instant besoin de prendre rapidement une décision, de vous apercevoir à temps et de tirer parti d'une imprudence d'un rival, de prévenir en diligence un ami d'un danger qu'il court, etc., et, je vous le répète, la pratique du jeu vous donnera plus sûrement ces qualités que l'habitude même de l'étude et du travail. Combien voyez-vous, en effet, de gens très instruits ne pas savoir tirer parti de leurs connaissances ? Vous pouvez dire d'eux presque à coup sûr qu'ils n'ont pas aimé jouer quand ils étaient jeunes.

« Voilà qui serait fort commode » ! vont, sans doute, penser ceux d'entre vous, s'il y en a qui sans être bien enthousiastes du jeu, se sentent encore moins de goût pour l'étude. « Au lieu de nous fatiguer à faire péniblement des devoirs fastidieux, à apprendre des leçons fort longues, nous préparerons tranquillement notre avenir en jouant aux billes, aux barres ou à saute-mouton, joignant ainsi d'une façon fort avantageuse l'utile à l'agréable ».

Je serais désolé, mes amis, de faire naître de telles illusions dans votre esprit ou plutôt de donner à quelques-uns ce beau prétexte à la paresse. J'en suis persuadé et je tiens à vous le dire bien haut : le jeu sans l'étude ne peut faire que des polissons, « débrouillards », peut-être, mais qui n'en seraient pas moins des polissons et qui auraient infiniment de peine à faire admettre leur mérite par leurs concitoyens.

Pour tout dire, il faut aimer également l'étude et le jeu et les pratiquer chacun en son temps. Si je puis

m'exprimer ainsi, les armes dont vous aurez besoin dans le combat de la vie sont les connaissances que vous donne l'étude et c'est le jeu qui vous apprend à vous en servir habilement.

Je viens d'insister sur le côté le moins aimable de l'avenir qui vous attend ; mais ne croyez pas cependant que la vie soit une lutte continuelle ; vos semblables ne seront pas tous pour vous des ennemis, ni même des rivaux. La plupart seront, au contraire, de véritables frères envers qui vous aurez des devoirs à remplir. A ce point de vue encore, le jeu vous sera de la plus grande utilité en vous rendant plus sociables, plus complaisants, mieux disposés à consentir aux petits et aux grands sacrifices qui sont la monnaie courante de la vie en commun. La probité au jeu prépare la probité dans les relations de la vie. En acceptant au jeu les rôles les moins agréables, vous apprenez à considérer sans jalousie ceux qui vous seront supérieurs dans la hiérarchie sociale. Par le continuel contact avec vos camarades, par le heurt des caractères, vous acquérez les qualités de souplesse, de complaisance, de politesse et de bonne humeur qui vous rendront aimables en société. Ai-je besoin, d'ailleurs, d'ajouter que, tant que vous serez élèves, l'habitude du jeu vous donnera l'égalité de caractère, le contentement de soi-même qui feront de vous des élèves soumis et travailleurs et de bons camarades.

Il va sans dire que pour obtenir tous ces avantages, il faut savoir bien jouer. Et, pour bien jouer, j'entends jouer avec entrain, avec un esprit d'honnêteté et de bonne camaraderie à des jeux hygiéniques et intelligemment choisis. Ainsi, ce n'est pas jouer que de se poursuivre en désordre et de se bousculer en criant et en frappant comme vous le faites quelquefois. Encore moins peut-on qualifier de jeux les farces brutales ou ineptes qui sont en usage dans certaines écoles.

Ce nom ne convient qu'à une partie organisée, à une lutte courtoise devant se terminer par la victoire des uns et la défaite des autres. Et encore vous conseillerais surtout, non les jeux sédentaires, mais ceux qui demandent une grande dépense de force physique et d'adresse.

J'ajouterai, enfin, pour terminer, que le jeu ainsi compris constitue la meilleure préparation au métier militaire. Pour faire un bon soldat, il importe d'être instruit, sans doute ; mais il faut, avant tout, et surtout posséder à un haut degré les qualités physiques et intellectuelles que donne le jeu et dont je vous parlais tout à l'heure. Il faut être robuste et bien portant pour résister à la fatigue et aux intempéries, agile et adroit pour savoir attaquer et se défendre ; il faut avoir beaucoup de sang-froid et de présence d'esprit pour ne pas être sujet aux paniques, pour ne pas se troubler en présence d'un danger imprévu, pour savoir profiter à temps de tous les avantages qui se présentent.

Ainsi donc, mes amis, je vous le répète, jouez avec ardeur, avec entrain. Profitez des vacances pour réparer le temps perdu pendant le cours de cette année.

Jouez afin d'être de bons camarades, joyeux et complaisants, de bons élèves d'autant plus studieux en classe que vous vous serez mieux amusés dans vos récréations.

Jouez afin de pouvoir plus facilement vous faire une place dans la vie.

Jouez enfin, jouez bien, jouez beaucoup pour devenir de bons citoyens contents de leur sort et respectueux des lois, pour être un jour les heureux soldats qui planteront le drapeau tricolore sur les murs de Metz et de Strasbourg reconquises et feront triompher les nobles idées de justice et de fraternité dont il est le glorieux symbole ».

Voici, certes, un excellent discours et qui, en principe au moins, ralliera, j'en suis sûr, bien des suffrages.

Je ne risquerai, pour ma part, qu'une timide réserve au sujet du mot de la fin, sorte de lambeau de pourpre jeté là, j'oserai dire, comme en pâture aux amoureux du banal et du convenu. Combien n'eût-il pas été plus moderne et plus *dans le train*, en un discours aussi moderniste, de se cantonner exclusivement sur le terrain de la lutte économique, en s'en reposant pour le surcroît, selon le mot de Gambetta, sur les *forces immanentes de l'histoire* !

Le prince de Bismarck n'a-t-il pas annoncé qu'il nous préparait un *Sedan économique* bien autrement terrible que le *Sedan militaire* de 1870 ? Ne l'oublions pas, tenons nous-le pour dit, soyons clairvoyants et entraî-nons nous surtout en vue de la lutte économique, transformation nécessaire vers laquelle évolue visiblement la *question de la revanche* en son puissant métamorphisme.

Dans cet esprit, ne serait-il pas plus logique et plus vrai de dire aux jeunes générations :

« Jouez, faites du sport, pour devenir des hommes forts, honnêtes, intelligents et débrouillards, afin d'avoir le plus de chances possible de gagner, de *gagner de l'argent* dans le grand jeu de la vie. Car, *gagner de l'argent*, tel est en somme le grand but : on *gagne de l'argent* en rendant au prochain des services dont il vous remunère, peu importe lesquels ; la pièce de vingt francs gagnée par l'ouvrier ou le négociant, vaut la pièce de vingt francs gagnée par l'avocat ou le médecin, ainsi le veut la loi suprême de l'offre et de la demande, émanation directe autant qu'expression irréfragable du suffrage de tous.

Enrichissons-nous, non dans le but de satisfaire des appétits grossiers, mais au contraire pour nous élever

de plus en plus, comme individus, comme familles et comme nations, dans l'échelle de l'intelligence, de la moralité et de l'honneur.

Chez les Romains, qu'on nous a beaucoup trop jusqu'ici proposés comme modèles, la lance, emblème de la conquête, symbolisait la propriété. Ce paradoxe a fait son temps. L'histoire est là, qui nous montre la Victoire inconstante. La facilité et la rapidité des communications entre nations ont solidarisé leurs intérêts au point de faire pour toutes de la guerre un fléau. La propriété n'est plus le vol, même à main armée, mais au contraire le service rendu, le *travail de la veille*. L'ère des conquêtes civiles est ouverte, sachons le comprendre, et, *travaillons !*

Que l'éducation physique rende les jeunes gens plus aptes aux travaux de la guerre, voilà qui va de soi, et peut se passer de commentaire, mais que l'éducation physique ait une si profonde influence sur le moral, voilà le grand et précieux enseignement qui se dégage de l'allocution de M. Davenne et que devront bien méditer les jeunes péripatéticiens qu'il nous y dépeint si dédaigneux des ébats de leur âge.....

A quoi sert, en vérité, que la Ville de Vervins se soit imposé de si lourds sacrifices pour convertir en cette admirable école pratique le vieux collège d'antan, si ses murs ressuient le moyen-âge, et si cette école moderne est peuplée non de jeunes gens amis du progrès, empressés d'imiter l'exemple des races qui montent, mais de façons de moines byzantins nourrissant vis-à-vis des exercices physiques les mêmes préventions que les *graves* collégiens leurs devanciers ? Au moins, ceux-ci, avaient-ils pour excuse à leur gravité, qu'ils anon-naient le grec et chevillaient des vers latins en culot-tant le *Gradus ad Parnassum* ! —

Il est donc reconnu que les jeux physiques rendent

l'homme non seulement fort, mais intelligent, débrouillard et honnête...

Que demandons-nous de plus pour nos jeunes détenus?

Le directeur d'une maison d'éducation qui, imbu de ces salutaires principes, prétendrait les appliquer tout d'un coup, envers et contre les habitudes prises et les mœurs des jeunes générations, se ferait toutefois illusion; il échouerait piteusement sans nul doute, s'il n'aboutissait à faire le vide autour de lui.

Aussi me garderai-je bien de donner ce conseil à qui que ce soit; on ne saurait user de trop de prudence ni de trop de circonspection, en effet, lorsqu'on a l'ambition d'apporter un changement quelconque dans les mœurs d'une collectivité quelle qu'elle soit, fût-elle jeune et d'apparence malléable.

Mais les conditions sont de tout point différentes, en ce qui concerne nos jeunes détenus vis-à-vis desquels l'administration est et doit être absolument toute-puissante en son apostolat.

Et de fait, l'école pénitentiaire reste bien le seul petit coin en notre démocratie, où l'arbitraire pour être fécond, ait et doive avoir ses coudées franches, puisse librement se mouvoir comme force créatrice, tout ailleurs étant abandonné — il n'y a pas de meilleure manière hélas! — au jeu inconscient des forces sociales dont l'action et la réaction scandent la marche sûre je le veux, mais combien ondoyante, combien sujette à des retours en arrière, vers le progrès final!

Qu'attend donc l'administration pour, par le canal de l'école pénitentiaire et pour le plus grand bien des jeunes détenus, faire pénétrer dans nos mœurs tardigrades autant que misonéistes, cette éducation *physique rationnelle* régénératrice, qui s'offre à nous avec la haute sanction de l'expérience, et dont notre jeunesse fran-

çaise tout entière a elle-même si grand besoin pour combattre la torpeur dans laquelle elle sommeille, ou la névrose qui l'étreint?

Qu'on ne m'objecte pas le surcroît de dépense, ce serait une pure défaite. Les établissements et les crédits existent, les uns et les autres plus que suffisants et je me préoccupe moins d'en augmenter l'importance que de les justifier; car ils sont légion dans le public, — pourquoi se le dissimuler, — ceux à qui ces questions sont tellement étrangères, que non seulement leur haute portée leur échappe, mais qu'ils inclinent même à ne voir en tout cela qu'un simple abus ou la pure manifestation d'une fausse philanthropie! Est-ce au surplus une chose si nouvelle en France, que je viens là prôner, *un système*? Non, loin de là, déjà le branle est donné, et, si lents que nous soyons à évoluer, nous autres Latins, le mouvement existe, partie inconscient, peut-être, mais il existe, et je me borne à l'indiquer. Non seulement l'opinion se prononce nettement en faveur de l'éducation physique de notre jeunesse française selon la méthode allemande, mais il est des esprits pratiques qui se préoccupent d'accentuer ce mouvement encore timide et indécis, par une expérience démonstrative sur les *jeunes détenus*.

Je n'en veux pour preuve, avec les diverses conversations que j'en ai entendu tenir, que la construction récente de la maison de Montesson, créée par le Conseil général de la Seine, « dans le but de tenter dans des conditions nouvelles, la régénération et la moralisation des enfants acquittés comme ayant agi sans discernement et envoyés en correction par les tribunaux (art. 66 du Code pénal), ou détenus par la voie de correction paternelle (art. 376 et 377 du Code civil) ».

Montesson, par la conception de son plan et l'esprit qui a présidé à son installation, se différencie tellement

des établissements déjà existants, qu'on peut dire que ce n'est plus une *école pénitentiaire*.

Les nombreux bâtiments qui forment la maison d'éducation ont tous, même l'infirmerie, l'aspect le plus riant. De larges avenues bordées d'arbres séparent les diverses constructions. Partout de l'air, de la lumière, de la verdure et des fleurs.

L'isolement est singulièrement adouci pour les enfants détenus en vertu des art. 376 et 377; chacun a une cellule spacieuse, agrémentée d'un petit jardin.

Montesson, en un mot, on peut le dire, n'a absolument rien à envier aux plus beaux *jardins d'enfants* de la patrie de Frœbel. Aussi en juillet, grande fut la surprise des visiteurs allemands, que nous avons entendus murmurer très distinctement, à diverses reprises, les mots pour nous si suggestifs de *kinder-garten*!... « *Aussi raides, nous disait un magistrat anglais, que s'ils avaient ravalé leur "finis Latinorum"!* » (*as stiff as they would swallow their "finis Latinorum" again*).

Que l'administration se mette donc activement et résolument à la tête du mouvement, au lieu de le subir: c'est le vœu que nous nous permettons de formuler, en conclusion de notre synthèse,

POUR LES JEUNES DÉTENUS  
ET POUR LA PATRIE.